



Commune de
LUTRY

Information destinée aux Conseillers communaux

Au cours de ces dernières semaines, l'attention de la Municipalité a plus particulièrement été retenue par les objets suivants :

Février 2014

Avancement des études relatives au parking des Jardins du Château

Après la validation du concept de stationnement de Transitec intégrant le nouveau parking, la Municipalité, au début de l'année passée, a attribué des mandats d'étude pour élaborer un avant-projet du parking ainsi que pour prospecter les diverses possibilités d'aménagement des surfaces qui pourraient être libérées par la suppression des parkings du bord du lac.

Ces études sont arrivées à terme et la Municipalité s'est prononcée sur un type de parking à construire et a pris note des potentiels d'aménagement des rives du lac.

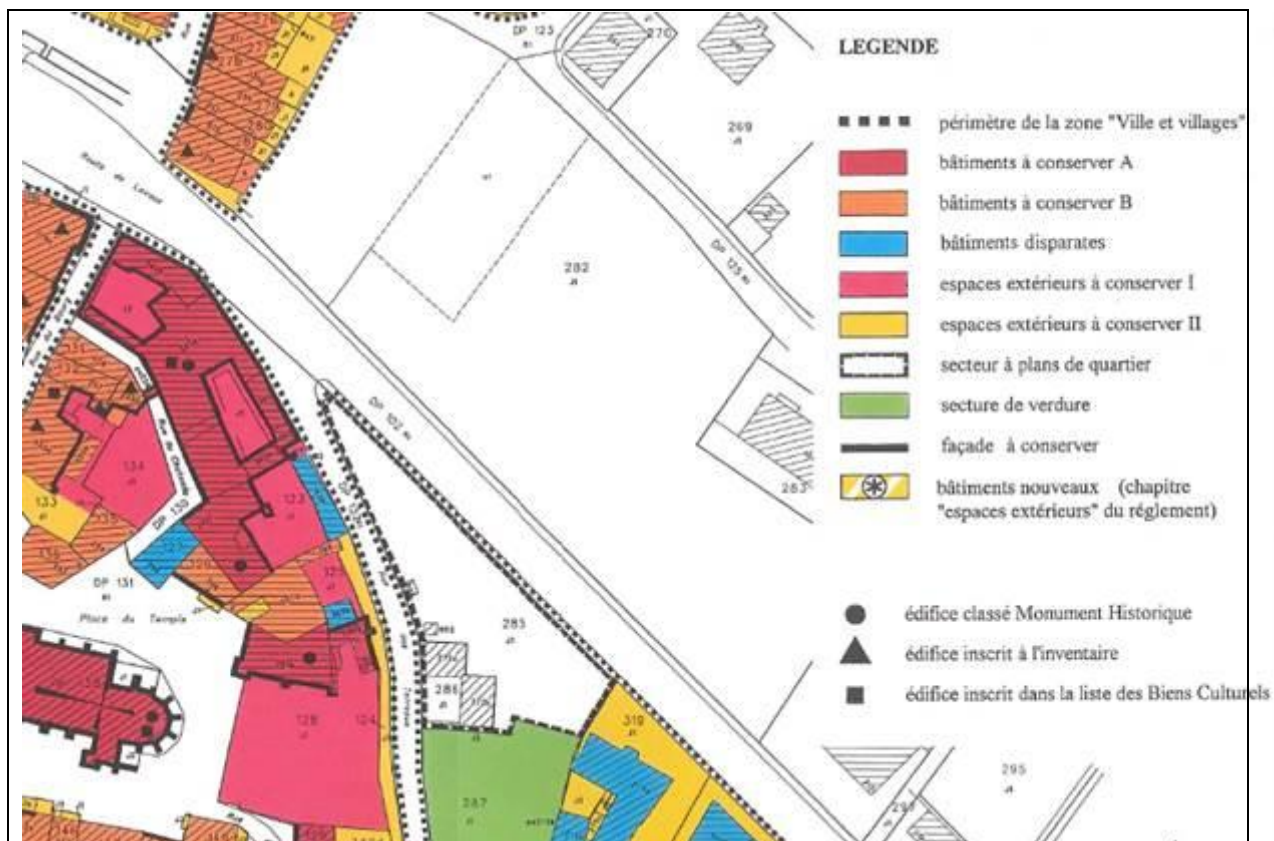
En parallèle, l'étude de stationnement de Transitec a été reprise, ce qui a permis aux services TFV, ATB et APOL de présenter le 3 septembre 2013, au Service cantonal de la mobilité, le concept du nouveau parking.

Le service de la mobilité a fait part de ses remarques en décembre 2013.

Il accepte l'idée d'un nouveau parking, mais demande un complément d'étude sur les thèmes suivants :

- Inscrire le parking dans une approche multi modale
- Prouver que le nouveau parking n'induit pas de nouveau trafic
- Démontrer que le parking a un effet favorable sur les commerces locaux

La prochaine étape va consister à lancer des études pour l'affectation de la surface triangulaire comprise entre la rue des Terreaux et la route de Lavaux qui est actuellement colloquée dans la zone ville et villages en « secteur à plans de quartier ».



Si ces études confirment les possibilités d'utilisation de cette parcelle triangulaire, l'étape suivante consistera à acquérir les prestations de service. Après l'approbation d'un crédit d'étude par le Conseil communal, le dossier d'enquête sera monté et les appels d'offres des travaux envoyés.

Suite de quoi un nouveau crédit sera demandé au Conseil communal pour la phase exécution.

Les travaux pourraient débuter courant 2016.

Travaux sur la route de Crochet, de Sermotier et de Savuit (PM 1160/2010)

Suite à un appel d'offre public, la Municipalité a adjudgé les travaux de génie civil en décembre 2013.

En 2014, les travaux suivants sont prévus :

Route de Savuit

- Réalisation et remplacement des réseaux suivants : gaz, eau potable, eaux claires et télécommunications.
- Construction d'un nouveau trottoir côté Est et reprise complète du coffre et des enrobés de la chaussée existante.
- Pose du tapis en 2015.

Rue du Village (village de Savuit)

- Réalisation du réseau du gaz.
- Réfection du trottoir, du coffre et des enrobés au droit des fouilles liées au gaz.

Route de Bossière (village de Savuit)

- Réalisation du réseau du gaz.
- Réfection du coffre et des enrobés au droit des fouilles.

Le démarrage du chantier aura lieu sur la route de Sermotier pour les travaux SI liés au gaz et eau potable, suivi immédiatement par les travaux de la route de Savuit en montant en direction du village de Savuit.

Perturbation du trafic

Les travaux sur la rue du Village et la route de Bossière liés au gaz auront lieu en parallèle des travaux sur les routes de Sermotier et de Savuit.

Les conditions de circulation du trafic routier seront garanties au mieux afin d'éviter la création de bouchons dans le village. Pour cela, le chantier est organisé afin que la durée des travaux soit la plus courte possible. En général, la circulation sera alternée et gérée par des feux tricolores triphasés. Pour certaines étapes, il sera nécessaire de mettre en place une gestion du trafic à l'aide de palettes.

Sur la route de Savuit, les accès aux riverains seront maintenus en permanence et le trafic de transit sera détourné. Au même titre que le trafic de transit, les camions de ramassage des ordures ménagères ne circuleront plus par la route de Savuit. L'entreprise chargée des travaux de génie civil effectuera le ramassage bihebdomadaire des ordures ménagères, préalablement déposées par les riverains au droit de leur accès et transportées à un point de collecte situé en aval de la route de Savuit.

Période des vendanges

Afin d'éviter toute gêne avec les fortes activités liées aux vendanges, le chantier sera arrêté pendant la période des vendanges (3 semaines). Cet arrêt sera mis à profit pour corriger l'escalier situé au carrefour des routes de l'Ancienne Ciblerie et de Crochet.

Cheminement pour piétons

La circulation des piétons sera en permanence assurée par des déviations, des passerelles et toutes autres mesures nécessaires afin que les bordiers puissent accéder à leur habitation et traverser le chantier en toute sécurité.

En 2015 les travaux suivants sont prévus :

Route de Crochet

- Réalisation ou remplacement des réseaux suivants : gaz, eaux claires et télécommunications.
- Construction d'un nouveau trottoir côté Ouest.
- Réfection du coffre et des enrobés au droit des fouilles.
- Renforcement de la superstructure de chaussée existante (fraisage partiel et pose d'une nouvelle couche d'enrobé).
- Pose du tapis en 2016.

Route de Sermotier

- Réaménagement complet : adaptation des trottoirs, de la chaussée et des places de stationnement.
- Déplacement et réalisation de socles candélabres.
- Reprise complète du coffre et des enrobés de la chaussée existante.
- Pose du tapis en 2016.

Perturbation du trafic

Les travaux situés sur la route de Crochet auront lieu en parallèle des travaux situés sur la route de Sermotier. Le trafic de transit sera maintenu dans le sens de la descente, le trafic montant sera dirigé sur la route de Savuit. Sur la route de Sermotier, un nombre minimum de places de parcs sera maintenu dans la mesure du possible.

Une séance d'information destinée aux riverains concernés aura lieu le 3 mars à 18h30 à la Grande salle de Savuit.

Tunnel Bertholod (gare de Lutry)

Les CFF ont prévu de refaire entièrement leur tunnel. Ce grand projet d'assainissement (plus de 20 mio CHF) sera mis à l'enquête ce printemps.

Le début des travaux est prévu fin 2015 et ils dureront 18 mois. Pendant cette période, la route de Savuit et le chemin Bertholod seront coupés à la circulation sur le secteur situé au-dessus du tunnel. Toutefois, l'accès à la gare pour les piétons venant du Nord par la route de Savuit sera maintenu par la mise en place d'une passerelle provisoire.

C'est dans le cadre de ce chantier que le cheminement piétonnier (PM no 1160/2010) sera achevé par la construction d'un trottoir sur le tunnel.

Trottoir route de la Conversion

Le futur trottoir situé entre le chemin d'Orzens et le chemin de Fenix a été mis à l'enquête à la fin janvier. Les premiers travaux débiteront cet été et se termineront au printemps 2015.

Station d'épuration

Une étude est en cours pour vérifier la faisabilité, sur le site actuel de la STEP, d'accueillir une installation supplémentaire qui permettrait de traiter les micropolluants contenus dans les eaux usées. Le résultat de cette étude sera connu d'ici cet été.

Bus à haut niveau de service (BHNS) – PP7

L'avant-projet optimisé de bus à haut niveau de service (BHNS / projet partiel PP7), ainsi que ses incidences en matière de réaménagement des espaces publics (requalification de la route de Lavaux, notamment), a fait l'objet d'une nouvelle présentation au groupe de concertation le 19 septembre 2013, en réponse aux vœux formulés par ledit groupe dans son rapport n° 3 du 10 juin 2013.

A l'issue de cette séance, la Municipalité a retenu la « Variante de tracé avec itinéraire vélo sur la RC », qui intègre des pistes cyclables dans le tracé requalifié de la route de Lavaux RC 780a, un nouveau giratoire au croisement des routes de Lavaux et d'Ouchy (réaménagement du secteur du Grand-Pont), ainsi qu'un carrefour à feux au Voisinand.

En conséquence, le nouvel appel d'offres public pour les prestations d'ingénierie (projet d'ouvrage) sera vraisemblablement lancé par la direction de projet dans le premier trimestre de 2014.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) – Chantier 1 (transports publics)

Les réflexions en cours sur l'amélioration de la desserte en transports publics dans l'axe Nord-Sud du territoire communal ont conduit les tl à réaliser en automne 2013 une première enquête d'opinion directement auprès des utilisateurs.

Celle-ci sera prolongée début 2014 par une deuxième enquête tout-ménage, menée conjointement par la Commune et les tl, afin de préciser les habitudes et les besoins en déplacements des Lutriens à l'échelle communale.

Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) – Chantier 6 (Corsy / La Conversion)

La phase II (concepts et lignes directrices) du volet stratégique de ce chantier est en cours de développement.

Sa validation devrait intervenir dans le courant de l'année 2014 avant mise en œuvre du volet opérationnel.

Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron (PDR Lavaux-Oron)

Par courrier préfectoral du 17 septembre 2013, la Direction du projet nous a informés de la probable résiliation du mandat du bureau d'urbanisme en charge de l'étude, en raison de prestations insatisfaisantes : diagnostic lacunaire, concept faisant abstraction de la réalité du terrain, maîtrise financière non assurée.

Une nouvelle procédure conforme aux marchés publics devra donc être organisée courant 2014 pour désigner un nouveau mandataire.

Rénovation du groupe scolaire des Pâles

A l'issue de la procédure de sélection d'un groupement pluridisciplinaire (mandats d'études parallèles selon règlement SIA 143) lancée le 19 juin 2013, la Municipalité a retenu, sur recommandation unanime du collège d'experts, l'avant-projet établi par le bureau d'architectes PONT 12 SA & partenaires. Elle a décidé le 28 octobre 2013 de confier à ce groupement la poursuite des études.

La demande d'un crédit d'études fera l'objet d'un préavis municipal ad hoc, examiné par le Conseil communal au début 2014.

Réorganisation scolaire : site de La Croix-sur-Lutry

L'ensemble du projet (pavillon provisoire + transformation de la « Belle Ferme ») a fait l'objet du préavis municipal n° 1196-2013, adopté par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre 2013.

Après une phase de travaux préparatoires (installation de chantier, fondations), la pose du pavillon scolaire est prévue au début du mois de juin 2014.

Réorganisation scolaire : site du Grand-Pont

Après examen du rapport d'« Etude de faisabilité pour l'agrandissement du collège du Grand-Pont » produit par notre mandataire à mi-juillet 2013, la Section monuments et sites du Service cantonal des immeubles, patrimoine et logistique a estimé que l'étude ne prenait pas suffisamment en compte, à ce stade, les données de l'ISOS (Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger).

En conséquence, la Municipalité a lancé un complément d'étude, afin que les capacités constructives du site soient précisées en fonction des valeurs paysagères existantes.

Les résultats sont attendus au printemps 2014.

Savuit – Bâtiment de La Balance

Mise en œuvre au mois de janvier 2014 d'une étude urbanistique en vue de la création éventuelle d'un nouveau corps de bâtiment au Nord de la parcelle N° 975 (rue du Village 9).

A mi-2014, une seconde étude, architecturale cette fois-ci, sera initiée afin d'évaluer le développement de logements dans l'ensemble du nouveau volume à disposition (bâtiment existant + extension).

Culture

Œuvres d'art

La Municipalité a acquis les objets suivants en 2013 :

- une aquarelle datée de 1792 d'un auteur inconnu représentant le Bourg de Lutry au XVIIIème siècle,
 - une huile de 1927 de Charles Parisod représentant la Tour Bertholod enneigée sans toit. Ce tableau est exposé en salle de Municipalité,
 - une aquarelle de Bridel, date inconnue, représentant la descente des Terreaux Est avec la maison Brun,
 - une aquarelle de Jean-Luc Berger intitulée « Le Châtelard tout en géométrie ».
- M. Noël Hémon, artiste-peintre de Lutry, a fait don d'un tableau intitulé « Farandole » et la Commune de Payerne d'une lithographie de Perrenoud représentant une vue de la ville.

Ecoles

En prolongement de l'étude sur les transports scolaires confiée à la société MicroGys à St-Sulpice, la Municipalité a décidé, lors de sa séance du 2 décembre 2013, de confier à cette dernière un mandat pour la période 2014 à 2018 portant sur :

- la mise en place d'un modèle de planification des transports
 - la production des cartes, des horaires individuels par site et par classe, l'établissement de contre-marques individuelles et la gestion, en cours d'année des attributions de transports.
- Cette planification fine avec des outils informatiques modernes représentera un gain de temps appréciable pour le transporteur, le secrétariat des écoles et les services communaux. Cette dépense sera prise en charge par les comptes des transports scolaires pour lesquels un montant global de CHF 746'000.- a été inscrit au budget 2014.

Social

Dans le but de faciliter l'intégration des parents d'élèves allophones, des cours de français seront organisés, dès le 14 janvier 2014, par l'association « Français en jeu » en collaboration avec les communes de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Lutry et le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers. Ils auront lieu au Collège Arnold-Reymond à Pully. Une répartition des coûts entre communes se fera en fonction du nombre de participants inscrits.

Audit énergétique communal

Dans le cadre de l'étude de la planification énergétique territoriale, la société mandatée nous a transmis une première analyse des besoins énergétiques. Celle-ci a permis de situer de manière précise les différents agents énergétiques utilisés sur le territoire communal, de déterminer géographiquement les puissances nécessaires pour le chauffage et de recenser et situer les types de bâtiments en fonction de leur année de construction. La suite de cette étude permettra de déterminer les sources possibles d'assainissement des bâtiments, les possibilités d'extension du réseau du gaz et également les possibilités de nouvelles productions d'énergies, permettant d'aboutir vers un plan directeur des énergies.

Panneaux photovoltaïques du Grand-Pont

L'équipement de production d'énergie photovoltaïque installé sur le toit de la salle de gymnastique du Grand-Pont en août 2012 fonctionne de manière très satisfaisante, aucun dysfonctionnement n'a été relevé à ce jour. Depuis son installation, 42'672 kWh ont été injectés dans le réseau électrique de la Commune. Cette production correspond en tous points à celle annoncée dans le préavis, et ceci bien que l'ensoleillement en début d'année 2013 a été inférieur à la moyenne. Après les différents contrôles techniques et électriques, l'installation a été acceptée chez Swissgrid au mois de juillet 2013, ce qui a permis d'activer les garanties d'origine et de transmettre ainsi la production pour recevoir la RPC (reprise au prix coûtant).

Assainissement de l'éclairage public

L'assainissement de l'éclairage public (EP) selon le préavis no 1183/2012 suit son cours et devrait être terminé pour le début de l'automne de cette année. Compte tenu de l'évolution des équipements sur le marché de l'éclairage public, les Services industriels ont procédé à de nombreux essais avec différentes sources lumineuses afin de choisir les équipements les mieux adaptés.